



Découvrez l'Agenda culturel du 1er semestre 2025 !

Cette nouvelle année sera placée sous le signe de la culture et du patrimoine, que Saint-Flour Communauté a à cœur de promouvoir et de faire vivre, partout sur le territoire intercommunal.

Le patrimoine est particulièrement mis à l'honneur cette année, avec les anniversaires de deux de nos services culturels incontournables, le Pays d'art et d'histoire qui fête ses 20 ans et l'Ecomusée de Margeride qui fête ses 50 ans ! Nous aurons ainsi la chance de vivre de nombreuses animations et expositions patrimoniales de grande qualité, accessibles à tous et diversifiées.

L'Agenda culturel de Saint-Flour Communauté valorise aussi les partenaires de l'intercommunalité qui se mobilisent dans la médiation patrimoniale sous toutes ses formes : médiathèques, cinémas ou musées municipaux, office de tourisme intercommunal, associations telles que le CdMDT15 ou l'Institut d'Etudes Occitanes ou encore associations dédiées aux arts comme la Samha ou le Gaha...

En outre, dès ce début d'année, avec les Médiathèques communautaires et le Pays d'art et d'histoire, venez vivre des expériences culturelles inédites lors des « Nuits de la lecture » dont le thème annuel sera le patrimoine !

Enfin, Saint-Flour Communauté, c'est toujours plus de musique, de théâtre et de danse, avec le Conservatoire intercommunal et une Saison culturelle énergique ! A noter dans vos Agendas, le retour du festival départemental Hibernarock dès le 6 février sur le territoire.

Nous vous souhaitons une excellente lecture !

Céline Charriaud,
Présidente de Saint-Flour Communauté

Sophie Bénézit,

Vice-Présidente à la Culture, au Patrimoine et à l'Alimentation

Emmanuelle Niocel-Julhes

Vice-Présidente à la Diffusion artistique

Bernadette Resche

Conseillère communautaire déléguée à la Lecture publique et aux Structures muséales



Agenda culturel Janvier-Juin 2025

En partenariat avec :



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



cantal
LE DÉPARTEMENT

Les communes disposant d'un service culturel et/ou accueillant les manifestations.